

VACCIN COVID-19

Inscription dans un centre de vaccination

QUI PEUT S'INSCRIRE EN PRIORITÉ ?

Le nombre de doses de vaccin étant pour l'instant limité, seules les catégories suivantes peuvent s'inscrire dans un centre de vaccination :

- les personnes à partir de 75 ans ;
- les personnes adultes avec [maladies chroniques impliquant un risque élevé](#).

Si vous n'appartenez pas à une de ces catégories, nous vous prions de patienter jusqu'à ce que davantage de vaccins soient disponibles. Il est recommandé d'attendre 3 mois après une maladie COVID-19 avant de se faire vacciner.



COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait en ligne à partir du 28 janvier 2021 via le [site d'information COVID-19 de l'Etat du Valais](#). Avant de lancer la procédure d'inscription en ligne, il faut vous munir de :

- Votre **carte d'assurance maladie**
- Un **téléphone portable** allumé pouvant recevoir des SMS. Ce téléphone portable peut être le vôtre ou celui de la personne qui vous aide à vous inscrire. Il servira à recevoir les informations transmises lors de l'inscription en ligne.

INSCRIPTION EN LIGNE

1. Remplissez le **questionnaire de santé**. Vous devez répondre à toutes les questions, même si certaines ne vous concernent pas directement.
2. Acceptez ou refusez l'enregistrement de vos données dans la **base fédérale myCOVIDvac**, qui fait office de carnet de vaccination électronique.
3. Acceptez les **conditions générales** d'utilisation de cet outil informatique.
4. Sélectionnez un ou plusieurs **centres de vaccination** à votre convenance.
5. Indiquez votre **numéro de téléphone mobile**.
6. Si vous faites l'**inscription pour un proche** avec votre téléphone portable, cochez la case « utiliser le téléphone d'un tiers ou d'un proche ». Ceci évitera que vous ne soyez bloqué-e lorsque vous ferez votre propre inscription en ligne pour la vaccination.
7. Entrez le **code de validation reçu par SMS** afin de valider votre enregistrement. Un message SMS valide votre inscription. Vous pouvez fermer le formulaire.
8. **La confirmation de votre inscription, le lieu et l'heure des rendez-vous** de la vaccination pour les deux doses sont envoyés par **SMS**. Il est possible que les rendez-vous vous parviennent seulement quelques jours après l'inscription. Dans tous les cas, votre **inscription reste valable**, vous avez simplement été mis-e en attente.

COMMENT GÉRER SES RENDEZ-VOUS ?

- Dès qu'une plage de rendez-vous est disponible dans un des centres sélectionnés, **vous recevez un SMS indiquant la date, l'heure et le lieu de vaccination** pour les deux doses de vaccins (à 28 jours d'intervalle).
- Un **rappel 24 heures avant** vos rendez-vous est envoyé par **SMS**.
- Un lien vous permet si besoin de **modifier ou d'annuler votre rendez-vous** vaccinal. Il se trouve dans le message SMS vous indiquant vos rendez-vous de vaccination.
- En cas de très forte demande d'inscription, une modification de rendez-vous risque de repousser votre inscription de plusieurs jours, voire plusieurs semaines.
- Selon l'activité des centres de vaccinations et des doses à disposition, les rendez-vous peuvent vous être communiqués seulement après quelques jours, voire quelques semaines si vous ne faites pas partie des catégories prioritaires. Dans tous les cas, votre **inscription reste valable**, vous avez simplement été mis-e en attente. Vous recevrez vos rendez-vous dès que possible.

QUE PRENDRE LE JOUR DE LA VACCINATION ?



- Munissez-vous de votre carte d'identité et, si vous en disposez, de votre carnet de vaccination, ainsi que d'un masque d'hygiène répondant aux normes en vigueur.
- **Seules les personnes ayant pris rendez-vous pourront être vaccinées dans les centres de vaccination.**
- Si vous avez des **symptômes compatibles avec le COVID-19** (toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques, fièvre, perte de l'odorat ou du goût, etc.) ne vous rendez pas dans le centre de vaccination et faites-vous tester ([lien vers les centres de test](#)).
- Si vous ne pouvez pas vous rendre sur place à la date et l'heure prévues, modifiez votre rendez-vous à l'aide du lien transmis par SMS.



OÙ TROUVER DE L'AIDE ET DES INFORMATIONS ?

- Les personnes peu à l'aise avec les outils informatiques ou sans téléphone portable sont encouragées à demander l'aide d'un proche pour l'inscription en ligne.
- La Hotline du canton du Valais au +41 58 433 0 144 répond à toutes les questions ou difficultés concernant les inscriptions dans les centres de vaccination (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00).
- Pour la vaccination auprès d'un médecin, l'inscription se fait par e-mail/téléphone auprès de son médecin traitant ou d'un médecin de sa région (liste sur le [site de la Société médicale du Valais](#)).
- Pour toute information d'ordre médical concernant les vaccins et les éventuels effets secondaires, visitez le site de l'[Office fédéral de la santé publique](#).
- Informations générales COVID-19 en Valais : www.vs.ch/web/coronavirus.

QUESTIONS FRÉQUENTES CONCERNANT L'INSCRIPTION POUR LA VACCINATION

Q A qui m'adresser pour me faire vacciner ?

Voir [Info Coronavirus - vs.ch](#)

Q Questions liées à la vaccination

Voir [Info Coronavirus - vs.ch](#) ou [Office fédéral de la santé publique Vaccination COVID-19](#)

Q Pourquoi ai-je besoin de la carte d'assurance-maladie pour pouvoir m'inscrire ?

Les informations qui figurent sur votre carte d'assurance-maladie seront reprises par le système. Vos nom, prénom et date de naissance doivent correspondre à ceux qui sont inscrits sur votre carte d'assuré-e.

Q Si je ne dispose pas d'une carte d'assurance-maladie suisse, puis-je m'inscrire ?

Oui, avec une assurance étrangère, vous devrez mettre un numéro et le pays concerné.

Q Que dois-je apporter lors de ma vaccination ?

Vous avez besoin au minimum d'une pièce d'identité, de votre carte d'assurance et, idéalement, de votre carnet de vaccination.

Q J'ai un doute sur mon état de santé

Dans ce cas, veuillez consulter votre médecin.

Q Les rendez-vous proposés ne me conviennent pas

Pour autant qu'il y ait des disponibilités, vous pouvez modifier vous-même votre rendez-vous depuis le SMS que vous avez reçu. Il se peut toutefois que le prochain rendez-vous vous soit proposé dans plusieurs semaines.

Q Pourquoi ne puis-je pas choisir une date pour la vaccination ?

Compte tenu des priorités de vaccination, du nombre de doses disponibles et des difficultés logistiques liées à la conservation des vaccins, le système mis en place ne permet pas à chacun de choisir la date du rendez-vous.

Q Pourquoi ne puis-je pas choisir le type de vaccin ?

Les doses de vaccins ont été commandées par la Confédération et sont livrées de manière échelonnée dans les cantons. Nous ne pouvons donc pas prévoir quelles doses de vaccin seront disponibles et en quelles quantités.

Q J'ai un empêchement pour mon 1^{er} rendez-vous

Vous pouvez annuler le rendez-vous via le SMS que vous avez reçu et de nouvelles dates vous seront proposées pour les deux rendez-vous. Il se peut toutefois que le prochain rendez-vous soit proposé dans plusieurs semaines.

Q Je n'ai pas encore reçu la 1^{ère} dose et j'ai un empêchement pour mon 2^e rendez-vous

Vous pouvez annuler le rendez-vous via le SMS que vous avez reçu et de nouvelles dates vous seront proposées pour les deux rendez-vous.

Q J'ai déjà été vacciné-e pour la 1^{ère} dose et j'ai un empêchement pour le 2^e rendez-vous

Vous pouvez demander à fixer une nouvelle date pour la 2^e dose en contactant la Hotline.

Q : Je ne trouve pas ou j'ai perdu mon carnet de vaccination

Un certificat de vaccination vous sera délivré sur place.